

1 Janvier 1684

11

Monsieur;

Je pense que V. C. aura quelque mémoire d'un petit
Garçon Turc, que feu Leurs Alt.^{es} de Hol. rain.^{es} ont
entrepris de nourrir à leurs despens. Cest Enfant est
devenu Homme et son corps capable de porter les Armes,
à quoy il a esté destiné, après avoir employé ses Années
passées, à Lire, à escrire et à l'Arithmétique. En
quoy se trouvant assez bien instruit, il y a déjà quelque
temps que Leurs Alt.^{es} ont jugé à propos qu'il fist sa
première milice dans les Gardes de V. C. n'y ayant
gaires de faueur à esperer dans celle qui se nomme
aujourd'hui celle des Estats de Hollande, pour ceux
qui partent immédiatement de la maison d'Orange.
C'est sur quoy Messieurs du Conseil ont desiré que je
prisse la liberté d'importuner V. C. pour la supplier
très-Eulement de nous faire entendre si elle auroit
agréable de souffrir, que ce pauvre Christian protestant
fust enuoyé en Frise, à intention comme dessus; et,
sous le bon plaisir de V. C. j'accorderay qu'il Luy
plaise ne faire l'honneur de m'en mander ses
intentions, dont je puisse faire rapport au Conseil,

et iudicij prendre ses mesures à l'advantage.
Après cette intervention publique pour un Pays de
naissance, j'ose m'avancer, Monsieur, à en
produire une particulière en faveur d'un jeune Homme
Athenien nommé Joannis Georgius Kisselios, résident
depuis quelques Années à Lيدز, ou par une
diligence apprôyable il se trouve avoir acquis une
cognoissance du tout extraordinaire et universelle en
tous les Langues Orientales qui se comptent aujourd'hui
au rang des bonnes Lettres, sans en excepter même
la Langue Ethiopique, connue jusques ors à peu de
nos sçavans, dans laquelle en fin il voit aussi clair
qu'en l'Arabique et l'Hebraïque, et Syriaque et
Chaldaïque etc. jusques mêmes à avoir fait ~~un~~^{l'écriture}
tailler à ses despens et selon ses directions ~~un~~^{un}
Alphabet Ethiopique, au moyen duquel il prétend
faire imprimer des livres que le Christianisme sera
bien aisé de se voir communiquées par son industrie.
Sur ce sujet, Monsieur, je parle à V. E.
en qualité de Curateur et Intendant suprême de

l'Academie de France, et la supplie Mr. Ober
 de vouloir considerer, si pour son utilite' et embellissement
 elle ne deburoit tascher de s'approprier un homme si
 extraordinairement doué de ce qui lui manque / Car
 pour dire ce que m'ix disent des rapports fort
 croyables, le Professeur qui possede par delà la
 profession seculaire de la Langue Hebraïque, tout
 meisseire à tout la Théologie, n'ix sçait pas
 tant qu'ix peut apprendre un Écolier de trois
 mois, sous l'inspiration de la personne dont je
 parle, qui, entre autres, s'ix adieu d'une methode
 si aisée à enseigner ce qu'il sçait, que cela s'ix
 mérito qu'on le choisisse et recherché. Si V. E.
 prend la peine de s'ix souvenir par occasion, je
 croy qu'elle trouvera que déjà quelques uns à
 France ont connaissance du grand sçavoir de cet
 homme, qui cependant se sustente avec peine à
 des Institutions particulieres, là où, pourveu d'un
 employ public il pourroit trouver le loisir et les
 moyens de produire une quantité de livres de grand

choix qui a présent subsister dans sa bibliothèque.
 d'avis doute, et recourant un pauvre Meisen Palatin, et se procurant un Prix et institut particulier à la
 France qu'elle pourroit. Et m'ix propose ensuite à sa suite et à sa suite, et ne luy disant que la
 game de ne perdant la liberté que je prie de la deffaire par tout de nouveau: l'écriture de tout de bon
 occupation. Et sont cels que je prie Dieu de servir de plus à leur pour le Prix de l'Etat et de sa sçavoir, et ce pour
 m'ix m'ix sçavoir par avantages, s'ix sans autre forme que de la supplie de me continuer le m'ix sçavoir et m'ix sçavoir
 M. de la Haye, c'est à dire. C. B. A.